

SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

RÉFLEXION SUR LA PLACE DU QUÉBEC

DANS LA MISE EN VALEUR

DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES





1. Modalités de la réflexion sur la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques

Annoncée par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles le 19 novembre 2019 lors du congrès Québec Mines + Énergie, la réflexion sur la place du Québec dans la mise en valeur des MCS s'est terminée le 7 février 2020. Elle avait pour but de recueillir différents points de vue, notamment sur les étapes de développement de chaînes de valeur de MCS, de l'exploration au recyclage, en passant par l'exploitation et la transformation, de même que sur le développement de l'expertise nécessaire à l'exploitation de ces ressources.

De décembre 2019 à janvier 2020, six rencontres régionales se sont déroulées dans les villes de Val-d'Or, de Roberval, de Montréal, de Sept-Îles, de Chibougamau et de Québec en présence d'environ 140 participants issus des parties prenantes, soit des élus régionaux, des acteurs de l'industrie, de développement régional et économique, des groupes environnementaux, des universités et centres de recherche ainsi que des communautés et organismes autochtones. Plusieurs acteurs gouvernementaux de différents ministères et organismes concernés par les MCS ont aussi participé à titre d'observateurs. Un communiqué de presse diffusé le 31 janvier 2020 fait mention, entre autres, des faits saillants de ces rencontres régionales.

L'ensemble des communautés et certaines organisations autochtones ont été invités à participer au processus de réflexion. Des représentants ont participé aux présentations régionales qui leur étaient spécifiquement destinées; certaines communautés ou organisations ont transmis leurs commentaires par écrit, conformément au processus de consultation établi. Le présent rapport ne traite cependant pas des commentaires, questions et suggestions soulevées par les communautés et organisations autochtones. En effet, la consultation auprès de ces dernières fait l'objet d'un processus distinct. En vertu des pratiques en vigueur, les commentaires formulés par les communautés et organisations autochtones dans le cadre d'une consultation conduite par le gouvernement ne sont pas rendus publics.

La population a également été invitée à participer à la réflexion en faisant part de ses commentaires ou en remplissant un questionnaire disponible en ligne sur une page consacrée à la consultation publique¹ hébergée par le site Web du ministère de l'Énergie et des

1 <https://mern.gouv.qc.ca/mines/strategies/mineraux-critiques-strategiques/>

Ressources naturelles (MERN). Sur cette même page, le MERN a aussi rendu disponibles un guide de discussion – *Portrait des minéraux critiques et stratégiques dans le monde et leur potentiel minier au Québec*, une carte sur les MCS au Québec et la présentation faite lors des rencontres régionales.

Au total, 35 questionnaires en ligne ont été soumis et 29 mémoires ont été déposés.

Le présent document constitue une synthèse des points de vue exprimés, non seulement durant les rencontres régionales, mais également dans les questionnaires, les commentaires et les mémoires déposés. Afin de faciliter la lecture du rapport, les commentaires ont été regroupés en quatre volets distincts, soit un volet connaissance, un volet économique, un volet environnemental et un volet social.



2. Synthèse des commentaires

VOLET CONNAISSANCE

La question de la connaissance est l'une des grandes préoccupations soulevées lors des consultations et dans les mémoires déposés. On a mentionné plus précisément les besoins en acquisition de connaissances, en recherche et développement et en innovation. Tous ces sujets sont vus comme des éléments essentiels et préalables à la mise en valeur des MCS.

D'après les répondants qui se sont exprimés lors de cette réflexion, les besoins de connaissance se divisent principalement en deux thèmes, soit la connaissance géologique et la connaissance des marchés.

D'un point de vue géologique, plusieurs répondants ont souligné l'importance d'approfondir la connaissance du potentiel en MCS au Québec en augmentant les investissements du gouvernement en acquisition de connaissances géoscientifiques ainsi que le soutien professionnel en région et en investissant dans la recherche, l'innovation et les nouvelles technologies. Certains ont également proposé de réaliser davantage de levés géoscientifiques ciblant plus spécifiquement les MCS. Il a aussi été proposé de cibler des gisements moins bien connus au Québec, tels que les saumures et les gîtes non traditionnels de cuivre, ainsi que des régions où les connaissances géoscientifiques sont jugées insuffisantes pour mettre en valeur le potentiel minéral, comme la Côte-Nord. L'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines en amont des projets miniers a aussi été mentionnée comme une priorité par certains groupes.

La connaissance des marchés et des chaînes de valeur a également été abordée en suggérant de mieux évaluer la demande actuelle et future et de cibler les marchés les plus prometteurs pour maximiser les retombées économiques au Québec.

De plus, plusieurs répondants ont souligné que la recherche et le développement joue un rôle important dans la mise en valeur des MCS et qu'il est essentiel de les soutenir par différentes actions. Parmi ces actions, mentionnons le soutien direct au financement et à la coordination de la recherche, la fédération des efforts de recherche en partageant les connaissances entre les acteurs universitaires, des milieux de la recherche et de l'industrie ainsi que l'optimisation

des ressources déjà en place. Les procédés de transformation ont aussi été ciblés comme un champ de recherche essentiel à développer et qui nécessitera des efforts additionnels.

La création d'un réseau de recherche québécois sur les MCS a également été évoquée afin de s'assurer que tous les partenaires concernés travaillent en synergie et ainsi, d'éviter les doublons.

Une des retombées positives mentionnées par plusieurs en lien avec le soutien à la recherche et l'innovation est le développement d'une expertise québécoise sur les MCS, particulièrement en géologie et en transformation des minéraux et des métaux. Les personnes sondées ont mentionné que cette expertise devait non seulement être développée dans le milieu universitaire, mais également au Gouvernement du Québec et en région.

VOLET ÉCONOMIQUE

Tout comme les consultations régionales l'ont fait ressortir, la majorité des signataires des mémoires accueille positivement l'opportunité économique à saisir que représente l'exploitation des MCS, à condition qu'elle soit inscrite dans une stratégie de décarbonisation de l'économie québécoise et dans une perspective de transition, réalisée dans le respect de critères environnementaux et sociaux élevés. Pour ces intervenants, le dialogue social, l'équité en matière d'emploi, les conditions de travail respectueuses et sécuritaires ainsi que la priorité à la main-d'œuvre et aux retombées locales, lorsque c'est possible, sont des piliers incontournables du développement économique durable.

La recherche de financement dans les projets miniers est une préoccupation majeure pour les promoteurs de projets en MCS, car, très souvent, ces projets sont portés par des entreprises juniors ayant peu de moyens financiers et travaillant dans des secteurs d'activité encore méconnus. Le risque lié à la recherche de gisement s'ajoute à celui du développement coûteux de procédés de traitement du minerai et de procédés de transformation. C'est dans ce cadre que plusieurs participants ont soulevé la question du financement et ont proposé des mesures que le gouvernement pourrait mettre en place afin d'appuyer les entreprises minières à tous les stades d'avancement du projet dans la recherche de financement, et ce, en collaboration avec le gouvernement fédéral. Ces mesures pourraient permettre de soutenir les projets d'exploration et de mise en valeur à fort potentiel, le développement de nouvelles technologies ainsi que la construction de nouvelles usines pilotes, plus vertes et moins émettrices de gaz à effet de serre (GES). Toutefois, plusieurs organismes soulignent que ce soutien devrait servir à compléter le financement et non pas à l'amorcer. Un plus grand engagement des organismes et sociétés d'État a également été demandé, notamment par des investissements directs, par une écofiscalité incitative ainsi que par des mesures liées aux défis d'attraction de la main-d'œuvre locale et à l'accompagnement des promoteurs.

Une meilleure synergie entre les entreprises travaillant dans les MCS a également fait partie des solutions proposées afin de les rendre plus compétitives. Par exemple, le développement d'usines multisagers de traitement et de transformation du minerai ou la mise sur pied d'une grappe industrielle ont été évoqués.

Un rôle accru et différent pour Hydro-Québec a été mentionné à maintes reprises, d'une part, pour rendre accessible de l'énergie propre à un prix compétitif en région éloignée et,

d'autre part, pour participer aux efforts d'innovation visant notamment le développement de nouvelles technologies et de stockage d'énergie.

Plusieurs intervenants ont abordé le développement des infrastructures, puisque celles-ci jouent un rôle essentiel dans l'accès à la ressource, le développement économique et l'occupation du territoire, particulièrement en milieu isolé dans le nord du Québec. Certains demandent de prendre en compte l'importance de développer des infrastructures afin d'en faire bénéficier autant les communautés que les citoyens vivant sur le territoire, au bénéfice de l'ensemble des Québécois.

De plus, afin de favoriser un accroissement des investissements étrangers, plusieurs participants ont mentionné l'importance de coordonner les efforts à l'international en mettant en œuvre une stratégie de promotion du Québec. Celle-ci consisterait à positionner le Québec comme un milieu favorable pour investir d'une part et, d'autre part, à se doter d'un plan de développement des marchés extérieurs des MCS et des produits transformés en comptant, dans les deux cas, sur le réseau de représentations du Gouvernement du Québec à l'étranger. À cet effet, il a été proposé de capitaliser sur les accords commerciaux déjà en place, de miser sur la recherche de nouveaux marchés, plus particulièrement les nouveaux marchés nord-américains et européens, et d'établir des partenariats stratégiques internationaux afin de faciliter le développement des filières.

Dans quelques commentaires recueillis, il a été soulevé que le gouvernement devrait faire connaître les avantages de la mine 4.0² et d'installations entièrement électriques et qu'il devrait accompagner les entreprises dans ces développements et transformations.

Plusieurs des mémoires reçus mentionnent que les mesures qui seront mises en place devraient s'inscrire dans une vision gouvernementale globale en matière de gestion des GES. Pour ce faire, des maillages devraient être établis avec les autres politiques et plans gouvernementaux en lien avec la transition énergétique comme la Politique énergétique 2020-2030, le plan d'action qui en découle, le Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023 de Transition énergétique Québec, la Politique de mobilité durable, le Plan d'électrification des transports et le Plan pour une économie verte.

De façon générale, les signataires de mémoires, tout comme les intervenants régionaux lors des consultations, proposent de prioriser la transformation au Québec plutôt que l'exportation de concentré extrait des mines. Ainsi, le développement local des procédés d'extraction et de transformation permettrait d'accroître l'expertise québécoise, ce qui serait bénéfique à long terme. En outre, on mentionne que l'expertise a pour avantage de demeurer après l'épuisement local d'une ressource. De la même manière, il est suggéré de soutenir l'attraction des investissements, dans la mesure où cela contribue au développement de l'expertise

2 La mine 4.0 renvoie au concept d'agilité des opérations minières par une plus grande interrelation entre les innovations implantées. La transformation numérique donne accès à des données supplémentaires, ainsi qu'aux moyens de les analyser et surtout de les utiliser pour une prise de décision en temps réel. Source : Institut national des mines.

La connectivité des données et des objets est le facteur déterminant de l'industrie 4.0. Connectivité des logiciels, des équipements, des données, données massives à traiter, cybersécurité deviennent des éléments essentiels qui permettent de créer de l'intelligence dans un système manufacturier capable d'une plus grande adaptabilité dans la production et d'une allocation plus efficace des ressources. Source : <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/outils/gestion-dune-entreprise/industrie-40/feuille-de-route-industrie-40/1-industrie-40-origine-et-definition/>

québécoise. À titre d'exemple, il est proposé de prioriser les investisseurs s'engageant à transformer au Québec et à inciter les promoteurs à recourir à l'expertise locale. Des groupes suggèrent d'intégrer des critères de responsabilité sociale et environnementale au financement public de projets de mise en valeur de ressources naturelles.

VOLET ENVIRONNEMENTAL

Plusieurs groupes, tant lors des consultations qu'à travers des mémoires et commentaires, mentionnent qu'il est primordial qu'une stratégie d'économie circulaire et de recyclage soit au cœur de la vision de mise en valeur des MCS du Québec afin d'optimiser le cycle de vie de ces ressources non renouvelables. À cet effet, certains ont mentionné des actions auxquelles le gouvernement pourrait contribuer comme la mise en place, de normes ou d'objectifs de recyclage et de récupération, la prise en compte des GES dans l'industrie minière, la cartographie des gisements urbains et l'analyse des flux et des cycles de vie des MCS.

Le soutien financier pour les entreprises engagées dans la récupération, la réparation, le recyclage des produits contenant des MCS et la réintroduction des matières recyclées dans les procédés industriels a également été abordé. Pour ce faire, la nécessité d'innover pour recycler et de transformer les matières efficacement est ressortie. La mise en place de pôles de recherche multidisciplinaires sur les MCS et l'économie circulaire est également proposée.

Les consultations ont également permis d'entendre que, comme les MCS sont des ressources non renouvelables, nous devrions viser à en diminuer la consommation, et favoriser la réutilisation et le recyclage de ces matières.

Plusieurs organismes proposent d'intensifier l'usage des MCS déjà en circulation et d'intégrer l'écoconception, qui consiste à concevoir les produits en favorisant leur réparation ou leur recyclage, la consommation responsable, l'optimisation de la logistique de transport, l'aménagement du territoire et la gestion des matières résiduelles. L'utilisation du potentiel de récupération des MCS dans les parcs à résidus miniers est aussi suggérée, pour donner une nouvelle vie à des « résidus miniers » et les valoriser.

Plusieurs signataires de mémoires et commentaires proposent d'évaluer la pertinence de mettre en place un système de traçabilité pour les métaux au Québec, notamment pour donner de la valeur sur les marchés aux produits exportés, dont les caractéristiques écologiques et sociales sont enviées au Québec. Cette idée est aussi ressortie lors des consultations.

Des intervenants demandent également que l'État adapte son cadre légal et règlementaire pour assurer, en priorité, le bien-être de la population québécoise et une protection adéquate de l'environnement. Ils mentionnent que toutes nouvelles mines devraient être soumises à une évaluation environnementale et à des consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en poursuivant l'atteinte des objectifs d'aires protégées partout au Québec. D'autres se sont opposés à cette proposition compte tenu des délais engendrés par le processus actuel d'audiences publiques sur l'environnement et des coûts importants que cela entraîne dans la concrétisation des projets miniers. La plupart de ces intervenants ne sont toutefois pas contre la tenue de ces audiences mais soulignent plutôt la lourdeur du processus et les délais.

Par ailleurs, certains déclarent que le processus de désignation des aires protégées devrait permettre de faire des levés d'acquisition de connaissances géoscientifiques afin d'identifier les zones à fort potentiel avant de délimiter et de désigner des aires protégées.

Concernant les mines actives, certains proposent de continuer d'appliquer le principe du pollueur-payeur en exigeant des garanties financières pour la restauration des sites miniers aux frais des entreprises et de renforcer la capacité des ministères à agir en cas d'infractions environnementales.

Finalement, certains acteurs environnementaux proposent la réalisation d'évaluations environnementales stratégiques pour certaines filières, par exemple pour les éléments de terres rares.

VOLET SOCIAL

Parmi les 29 groupes ayant déposé des mémoires, certains soulignent que le rôle du gouvernement devrait être d'encadrer l'activité minière et non pas d'investir dans son développement. Selon eux, en exerçant ces deux rôles, le gouvernement se place en situation de conflit d'intérêts. Dans leurs mémoires, ils soulignent aussi que, malgré la nécessité d'utiliser des MCS pour la transition énergétique, il n'est pas justifié que des conditions préférentielles à leur exploitation soient consenties.

Bien que l'allègement réglementaire et administratif ait été soulevé par plusieurs afin d'accélérer le développement des zones à fort potentiel, l'investissement nécessaire dans les infrastructures, la maximisation et le partage de nouvelles infrastructures multiusagers (routes, chemins de fer, aéroports, télécommunications, etc.) ou déjà en place sont des besoins encore plus importants pour assurer la réalisation des projets.

La conciliation des usages et la protection du territoire ont également été mentionnées par plusieurs participants surtout dans une approche de respect des communautés locales et autochtones ainsi que de l'environnement. La notion de flexibilité a aussi été abordée par certains groupes concernant la protection du territoire afin de permettre, s'il y a lieu, des changements d'affectation, alors que d'autres groupes se sont dits défavorables à la proposition de préserver une partie du territoire pour l'exploitation des MCS.

Des intervenants régionaux ont également souligné l'importance de prévoir des retombées durables pour les communautés situées près des projets miniers, notamment en réduisant leur dépendance à l'exploitation primaire des ressources minérales et en les intégrant davantage à la chaîne de valeur des MCS. Certains suggèrent qu'une vision intégrée du développement minier soit élaborée par les instances gouvernementales de concert avec les instances régionales.

La sensibilisation et l'information du public, en donnant de l'information factuelle et neutre sur les MCS et leurs enjeux, ont également été mentionnées comme des facteurs déterminants pour mieux faire connaître l'industrie minière, ses impacts, ses retombées et ses possibilités afin de favoriser l'acceptabilité sociale des projets. Selon plusieurs, cette information devrait être diffusée notamment par des organismes gouvernementaux et des établissements d'enseignement pour en assurer la crédibilité auprès du public. De plus, la participation des parties prenantes dans l'ensemble du processus de développement d'un projet minier a été évoquée par plusieurs intervenants. L'importance de mieux communiquer le rôle de l'activité minière dans l'économie québécoise et d'expliquer les processus d'autorisation est soulignée par plusieurs acteurs.

Pour certains groupes, les municipalités devraient avoir un rôle accru et les interventions de l'industrie minière devraient être mieux balisées. Selon eux, il faudrait éviter les zones habitées et de villégiature, surtout si les projets industriels visent l'exportation. Pour y arriver, il a été proposé de revoir les lois et les cadres actuels afin de donner davantage de pouvoirs aux municipalités, aux MRC et aux communautés autochtones pour protéger davantage les milieux sensibles de leur région.

Quelques commentaires concernaient le rôle et les enjeux potentiels liés aux risques pour la santé auxquels peuvent être exposées les populations avoisinantes des sites miniers, notamment en présence de certaines substances radioactives.

L'acceptabilité sociale est vue comme un élément de grande importance dans le développement de la filière des MCS. Souvent sans être mentionné explicitement, le concept est aussi sous-entendu dans plusieurs commentaires, comme la prise en compte des enjeux intra et intergénérationnels, l'implication des communautés dans l'élaboration des projets, un niveau d'information accrue des communautés sur les projets en développement, l'intégration des recommandations du BAPE lors de la délivrance des permis, une meilleure considération des enjeux autochtones dans le cadre légal avec la possibilité pour les communautés autochtones et non autochtones de soustraire des territoires à l'activité minière et l'harmonisation du cadre légal provincial et fédéral.

Plusieurs groupes mentionnent que le MERN gagnerait à poursuivre ses démarches de participation publique dans le processus actuel de réflexion en effectuant une rétroaction sur les consultations sur les MCS.



3. Conclusion

L'exercice de réflexion sur les minéraux critiques et stratégiques avait pour but de sonder les parties prenantes et les citoyens concernés par le secteur minier afin d'obtenir des avis sur des orientations à prendre, par le Gouvernement du Québec, pour la mise en valeur des MCS. La majorité des organisations et des citoyens qui se sont exprimés lors de la réflexion sont en faveur de la mise en valeur des MCS, en autant que ce soit fait dans le respect des communautés et de l'environnement et que cela génère des retombées durables en région et pour le Québec.

L'importance d'accroître les connaissances dans le domaine des MCS, de favoriser un développement économique responsable en lien avec les valeurs liées à l'environnement, comme le recyclage et l'économie circulaire, au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise, ainsi que la contribution des acteurs et partenaires du milieu à ce développement sont les sujets phares qui ont été entendus dans le cadre de cette réflexion.

